



ARRETE N° TEMP-2022/99

OBJET : ROUTE BARREE RUE DES BLEUETS ET RUE DE L'AIGUILLON DU 28 NOVEMBRE 2022 AU 27 JANVIER 2023

Le Maire de la commune de GARENNES-SUR-EURE,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée le 18/11/2022 par l'entreprise OMEXOM DISTRIBUTION domiciliée 917 rue de Cocherel à EVREUX (27000) pour l'effacement des réseaux dans la rue des Bleuets et une partie de la rue de l'Aiguillon,

Considérant que les travaux ne peuvent pas être réalisés en demie-chaussée,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement et de barrer la rue des Bleuets et une partie de la rue de l'Aiguillon,

ARRETE

Article 1 : Entre le 28 novembre 2022 et le 27 janvier 2023 de 8 h 00 à 17 h 00, la rue des Bleuets et la rue de l'Aiguillon (partiellement) seront fermées à la circulation pour tous les véhicules sauf les véhicules de secours et les cars scolaires. Tout stationnement, en dehors des engins de chantier, sera considéré comme gênant.

Article 2 : La signalisation matérialisant la route barrée sera installée par et sous la responsabilité de l'entreprise OMEXOM DISTRIBUTION conformément au plan joint.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté et ampliation transmise à :

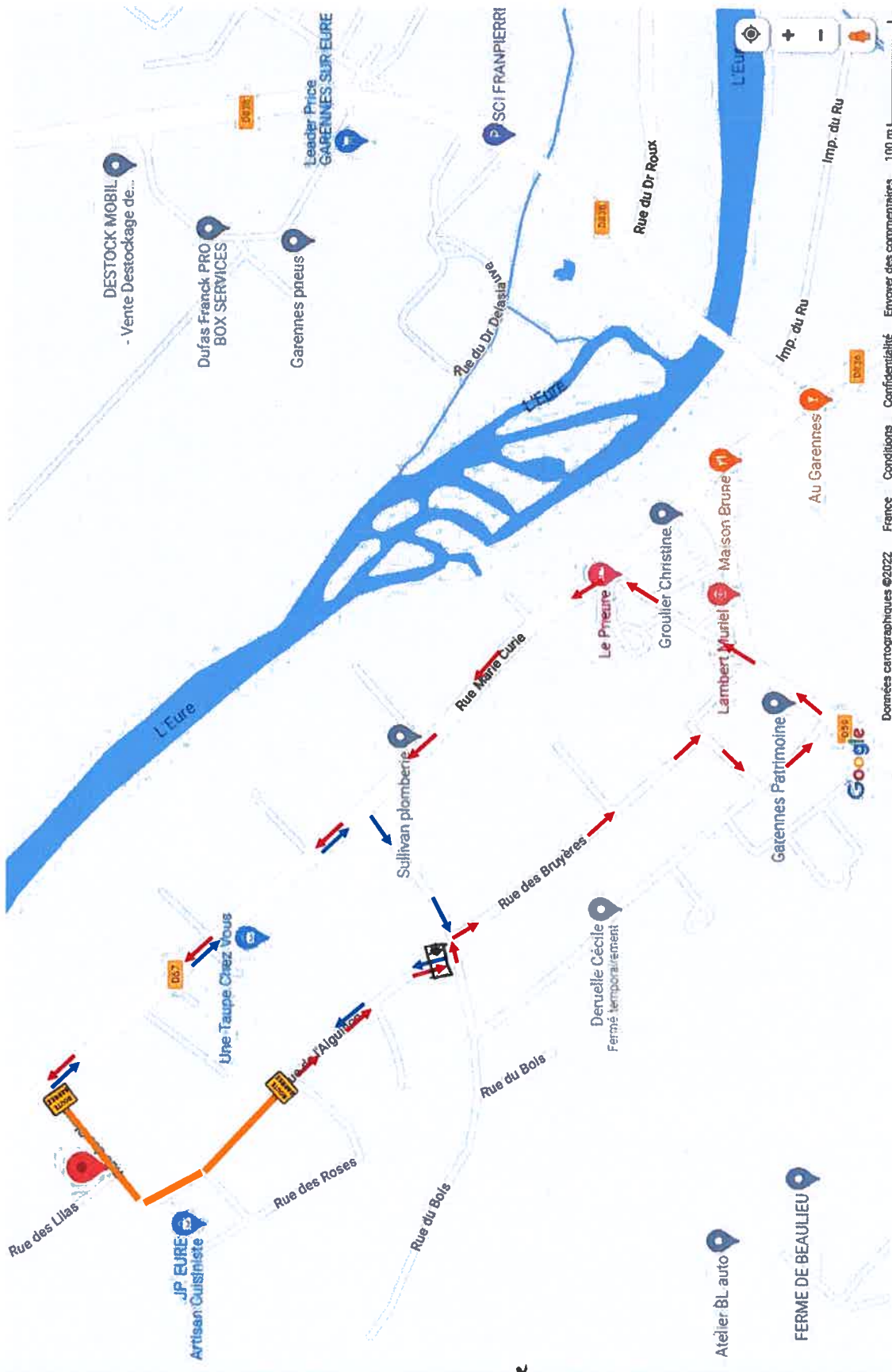
- L'entreprise OMEXOM DISTRIBUTION en charge des travaux,
- Gendarmerie d'Ivry-la-Bataille,
- Police pluri-communale,
- SDIS de l'Eure,
- Les riverains,
- EPN service entretien voirie,
- EPN service déchets,
- Service transport de l'EPN,
- Service transport de la région Normandie,
- transports DELCOURT,
- TNDS

A Garennes-sur-Eure,
le 23 novembre 2022

Le Maire,



Jean-Pierre GATINE



→ Panneau route barrée à 300m

